

INQUIETANTE INCORRUPTIBILITE

Les "affaires" vont bon train ! De pots de vin en fausses factures, de délits d'ingérence en ententes illicites, aucune turpitude ne nous est épargnée. Et puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, de fort bons esprits s'enquièrent des causes de cette corruption proliférante qui vient flétrir l'image déjà suffisamment malmenée des responsables politiques.

Des remèdes pires que le mal

Pour les uns, l'origine du mal est dans la décentralisation qui a multiplié les centres de décision, chaque marché public devenant un lieu de tentation à laquelle peu savent résister, si réduit est le nombre des héros et des saints. Dès lors, pour éviter les fautes et les faux-pas, il suffirait d'un retour au jacobinisme, en confiant le contrôle a priori de toutes les décisions aux fonctionnaires de l'Etat dont le désintéressement ferait partie des axiomes de la politique depuis que PLATON voulut que ceux qui auraient la charge de sauvegarder l'Etat vivent dans un communisme intégral, sans l'ombre d'une propriété privée, et même sans famille, pour éviter tout risque de népotisme.

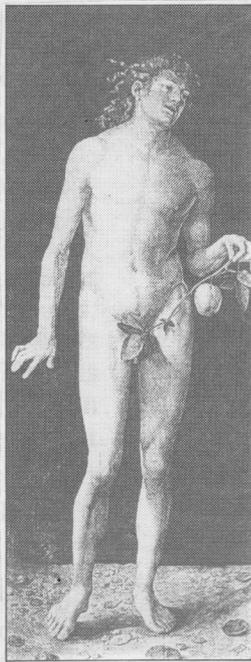
Selon d'autres, le lieu privilégié de toutes les malversations se situe dans les instances intercommunales, - syndicats divers, districts ou communautés de communes et de villes-, au sein desquelles pourrait prospérer un "système mafieux" où les partis discutent autour d'une table pour décider des pourcentages qui leur sont attribués en matière d'eau, d'assainissement, de transport, d'ordures ménagères et de pompes funèbres. Si de telles pratiques peuvent se développer derrière l'écran des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, seraient-elles nécessairement asphyxiées et éliminées lorsque l'on s'élève vers les sommets de l'Etat ?

Ne devrait-on pas plutôt penser que les marchés les plus importants sont précisément ceux qui peuvent entretenir les convoitises les plus vives et les rivalités les plus impitoyables ? Les grands chantiers et les concessions pharaoniques seraient-ils comme essence préservés de la noirceur de certaines luttes d'intérêt ? Certaines "affaires" connues, sans parler de ce que révèlent régulièrement les rapports de la Cour des Comptes, suffisent pour condamner cette forme d'angélisme. Pour parvenir à la parfaite incorruptibilité, il n'y aurait alors d'autre solution que de supprimer tous les marchés publics, ce qui conduirait logiquement l'Etat à ne plus rien faire faire, mais à tout faire par lui-même avec des légions de fonctionnaires dont le désintéressement prétendu ne suffirait pas toujours à compenser une faiblesse de

motivation qui nuit trop souvent à l'efficacité. Certaines expériences récentes, prolongées sur des décennies, ont bien montré que le tout Etat pouvait parfaitement conjurer l'inefficacité et l'iniquité.

Au risque de la vertu

Le pire des systèmes serait celui dans lequel on voudrait rendre l'abus impossible et l'incorruptibilité nécessaire. Car il faut tenir compte des dispositions communes à l'humanité : Jean-Jacques ROUSSEAU faisait déjà remarquer que *"les vices qui rendent nécessaires les institutions sociales, sont les mêmes qui en rendent l'abus inévitable"*. Si l'on prend l'exemple des bavures policières, elles sont non seulement regrettables, mais condamnables ; mais s'il faut une police pour maintenir l'ordre, c'est bien parce que les hommes ne sont pas spontanément inclinés à respecter la discipline et le droit, et que les germes de la violence habitent en eux. Or, les policiers aussi sont hommes, et ces inclinations ne leur sont pas étrangères, d'où le caractère malheureusement inévitable de l'abus. Ce qui n'enlève rien à la nécessité de le condamner sévèrement, mais ce qui ne doit surtout pas servir de prétexte pour dissoudre la police.



DÜRER, Adam (1507)

Il serait donc de fort mauvaise méthode de vouloir supprimer une institution sous prétexte qu'elle ne rend pas l'abus impossible. Il faut d'abord apprécier tout l'apport bénéfique d'une disposition et d'une organisation : supprimer ou réduire la

décentralisation pour rendre la corruption impossible serait du même coup renoncer à l'application concrète et vivante du principe de subsidiarité qui veut que les décisions soient prises au plus près de leur terrain d'application ; stigmatiser les établissements publics de coopération intercommunale, c'est consacrer l'émiettement des forces et ruiner les seules chances réelles de développement de la plupart de nos "pays" ; limiter le domaine d'exercice du marché reviendrait à se priver des vertus de la concurrence et de l'émulation.

Que l'institution judiciaire sanctionne qui le mérite, comme il convient dans le cadre d'une législation pertinente, que ceux qui se consacrent à la grande tâche de l'éducation remplissent pleinement leur mission de formation civique, et tout le reste nous sera donné par surcroît : non pas l'impossibilité absolue de la corruption, mais cette *"vertu politique"* que MONTESQUIEU nous présente comme *"un renoncement à soi-même, qui est toujours une chose très pénible"* (...) parce qu'elle demande *"une préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre."*